

L'éducation de nos enfants et la télé-pédagogie : [1ère partie]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **51 (1963)**

Heft 32

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270377>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FEMMES SUISSSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: ÉMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

20 juillet 1963 - N° 32

51^e année

AIDEZ-LES
VOUS AUSSI



parce que, coopérateurs, nous désirons que la coopération s'épanouisse aussi dans ces pays d'avenir.

NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE



UNION
DE
BANQUES
SUISSSES



8, place du Molard

SOMMAIRE

Page 2: Parlons pommes de terre... et petits pois fins.

Page 3: La formation professionnelle des paysannes. Quand Grock faisait l'éloge d'Emilie Gourd.

Page 4: Le travail des femmes dans le Marché commun

Page 6: Comment finirons-nous nos vieux jours? L'infirmière d'hygiène maternelle et infantile

Rédact. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendar
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 23 09

Administration :
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
Genève

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7,-
Étranger Fr. 7,75
y compris les numéros spéciaux

Chèques post. I. 11791

L'éducation de nos enfants et la télé-pédagogie

Ce vocable hybride recouvre une nouveauté : l'enseignement à distance. Mais j'entends vos protestations : « Encore une intrusion de la mécanique dans nos vies ! » Disons tout de suite qu'il ne s'agit pas de cours par correspondance ou d'organisations analogues. La télé-pédagogie vient de sortir toute fraîche du dernier cerveau électronique comme un poussin sort de l'œuf. Dix mains se sont tendues pour le recevoir. Et il fut ainsi présenté (je cite) : « Substituer aux utilisations marginales et discontinues une exploitation systématique et généralisée de l'image télévisée. Développer une habileté gestuelle polyvalente de nature à favoriser d'éventuelles reconversions. » De bons esprits s'interrogèrent : à quoi correspondait la nouvelle idée? Ce style sibyllin ne rassurait pas. Loin de nous la pensée qu'une intention commerciale se dissimulait à l'arrière-plan du projet. De toute façon, il fit son chemin. Participant à la soif de nouveauté de l'époque, il piqua la curiosité. Dans les cercles d'enseignants on en discuta. Et, comme par l'éducation de l'enfant il touche à la vie des femmes, il nous appartient maintenant de l'examiner.

L'éducation actuelle, un problème

Quel problème plus pressant, en effet, parmi ceux qui assiegent les mères, que la direction de l'enfant? Vie scolaire, adaptation aux nouvelles classes, devoirs, examens — autant de graves soucis. Et la question ne fait qu'aller en se compliquant. Depuis que les mères usaient leur tabliers de lustrine sur les bancs des vieilles écoles les perspectives ont changé. On parle de classes surchargées, de pénurie de maîtres, ou de maîtres insuffisamment qualifiés. Soit dit en passant, il est curieux de constater que notre époque, qui s'efforce de la surpopulation, se plaint également du manque de personnel dans tous les secteurs.

Déficit de maîtres, baisse de niveau

Le déficit des enseignants devient donc la préoccupation majeure des universités de tous pays. Elle a vite attiré l'attention des techniciens. Et leur ingéniosité étant sans limite, voici ce qu'ils ont tout de suite proposé : une installation de radio-télévision à branchements multiples qui s'adapterait à

trois, dix, vingt classes et plus s'il le fallait. Ce dispositif distribuerait la même leçon simultanément à des centaines d'élèves. Un seul professeur, un nombre illimité de classes. La manne de l'esprit partagée à l'infini. Nous sommes, vous le voyez, au seuil du miracle.

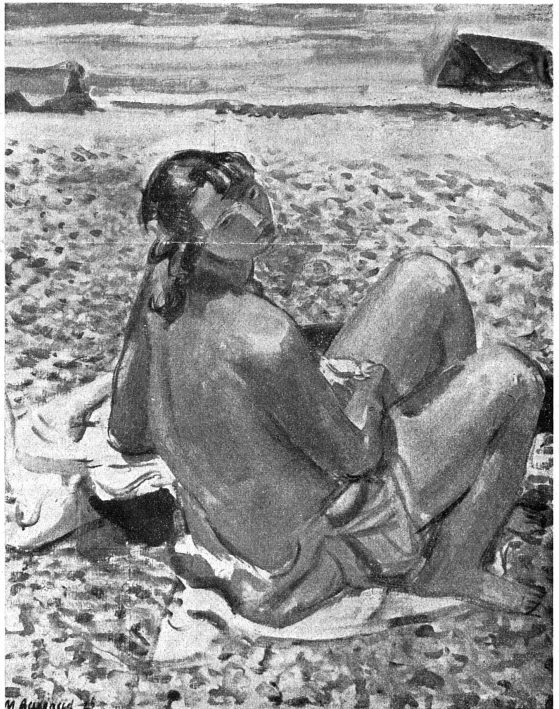
Dès l'abord, l'idée éblouit. Un maître, à la fois présent et absent, une extension vertigineuse du savoir, une économie considérable de matériel humain, quoi de plus ingénieux? Il suffisait d'y penser. Deux et deux font quatre, n'est-ce pas, où qu'on les présente. Et voilà notre civilisation sauvée.

N'a-t-on pas déjà vu la télévision et le disque fournir des intermédiaires récréatifs à la jeune génération? Sur ce point, pas de désaccord. Précisons bien toutefois qu'il s'agit ici de substitution définitive de la machine à l'être pensant, de la mécanique à la vie.

Mais les maîtres ont la parole

Qu'on leur permette, avant de s'engager plus loin, de prendre part au débat. Écoutons ce que la pratique de l'enseignement leur a révélé. En une phrase on en résumerait l'essentiel : partout où l'esprit doit s'attaquer à l'esprit la machine manque à la tâche. Elle n'est plus effective, parce qu'elle est hors du plan. De celui qui enseigne, comme de celui qui parle en public se dégagent des influences, des poussées, un potentiel d'énergie vitale que rien ne peut remplacer. Courants invisibles, mais réels. Ces ondes, d'origine psychique, sont extraordinairement agissantes, bien qu'elles ne tombent pas sous les sens. Qu'il s'agisse d'un prédicateur, d'un acteur, d'un entraîneur de foules elles jouent un rôle primordial. Bien sûr, leur influx n'est pas tangible et un certain matérialisme le nierait. Mais, qu'on revienne à l'expérience. Pourquoi certains maîtres sont-ils écoutés, d'autres pas? Pourquoi y en a-t-il qui maintiennent avec aisance leur autorité alors que d'autres deviennent tout de suite la proie d'irréductibles petits bourreaux déchainés? Est-ce parce que les premiers savent punir et non les seconds? Erreur profonde. Chacun rappelle ses souvenirs. La vérité est que certains êtres possèdent — même à leur insu — une qualité de « présence », comme disent les acteurs, un

(Suite en page 6)



M. Barraud :

Baigneuse sur la grève

(Cliché Musée d'art et d'histoire)

L'actualité féminine

Il n'est pas trop tard pour jeter un regard sur l'année 1962 et il est intéressant de rapprocher des faits signalés au cours des mois. Faire le point a toujours aidé à se diriger... Cet extrait du rapport annuel de l'Alliance de sociétés féminines suisses ne manquera pas de retenir l'attention de nos lectrices.

l'indemnité pour perte de salaire pour les femmes enceintes ou en couches, qui n'est pas prévue dans le projet de révision de la loi sur l'assurance-maladie et accidents, soit compensée d'une autre façon.

Le comité du Cartel des institutions et hôpitaux prie toutes les sections de chercher à obtenir l'égalité entre infirmiers et infirmières lors de l'adaptation ou de la réglementation des salaires.

LÉGISLATION - POLITIQUE

Confédération

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité, janvier 1953, 36 709 Suissesses qui avaient perdu leur nationalité par suite de leur mariage avec un étranger ont été réintégrées dans leur droit de cité.

Services complémentaires féminins : La nouvelle ordonnance élève l'Office SCF au rang de section et introduit de nouvelles dispositions concernant l'incorporation et l'instruction des femmes.

Indemnité pour perte de salaire pour les femmes enceintes : Le Conseil national transmet au Conseil fédéral sans opposition un postulat proposant que

Cantons

Suffrage féminin

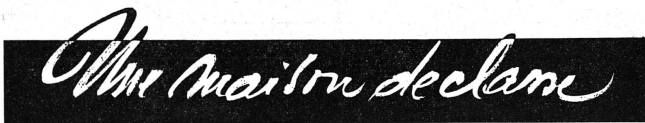
Vaud : Les 3 et 4 mars, les femmes participent pour la première fois aux élections du Grand Conseil. Sur 60 candidates, 13 sont élues. Le nombre des conseillères communales de ce canton va en augmentant.

Neuchâtel : Le Conseil général de La Chaux-de-Fonds nomme Mme Marguerite Greub à sa présidence.

Genève : Mme L. Girardin, députée, est nommée vice-secrétaire du Grand Conseil.

Grisons : Les électeurs approuvent par 8483 oui contre 5957 non la nouvelle loi sur l'exercice des

(Suite en page 6)



consacrée uniquement à la mode féminine, masculine et enfantine



34, Marché NOUVEAUTÉS Tél. 25 62 00